

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 8

Artikel: Récits d'autrefois
Autor: C.P.-V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^o, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 22 février 1919. — Salut à la « Terre enchantée » (Henri Croisier). — Lou lacé à la Julie (G.). — Récits d'autrefois (C. P.-V.). — Le bon soulier. — Lé sépara (Les dissidents). — Le silence. — Les berbots (A.). — Feuilletton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

SALUT A LA « TERRE ENCHANTÉE ».

Un de nos compatriotes que le bolchévisme a chassé de Russie, où il était fixé depuis très longtemps, a l'amabilité de nous adresser la ballade que voici. M. Henry Croisier — c'est son nom — a fait, on s'en souvient, à Genève et à Lausanne, de très intéressantes conférences sur Lénine et la révolution russe. Il est fils de feu M. Louis Croisier, qui fut directeur des carrières de St-Triphon, puis du Crédit d'Aigle, et qui collabora avec fidélité, durant de nombreuses années, au *Conteur*, où ses articles, tant poais que français, prose et vers, étaient fort goûtés. Nous sommes donc doublement heureux d'accueillir l'aimable envoi de M. Henry Croisier et le remercions de son bon souvenir.

Ballade pour les « rescapés » de Russie.

CE sont les « retour de Russie »,
Honnêtes gens qu'un mauvais sort
Jeta dans les bras du Messie
Lénine et de Trosky consort.
Fuyant le froid, la faim, la mort,
Et la Commune tant vantée,
Ils ont fait un suprême effort
Pour revoir la terre enchantée.

Rien ne corrompt ni ne vicie
Leur cœur vaudois, franc comme l'or ;
Si leur âme s'est endurcie,
C'est pour mieux tremper le ressort
Qui se déclanche quand tout dort,
Et que s'en vient la nuit, hantée
Par le clocher, le lac, le port...
Ah ! revoir la Terre Enchantée !

Ces rescapés de Moscovie,
Payant au guignon un trésor,
Ont tout perdu, hormis la vie
Et le courage d'être fort.
Nonobstant le souci qui mord
Les gens à poche peu rentée
Ils s'abandonnent au transport
A revoir la Terre Enchantée !

Envoi.

Pays natal, vivant décor,
Suisse au grand ciel apparentée,
Donne-leur asile et confort !
N'es-tu pas la Terre Enchantée ?

HENRY CROISIER.

La bonne affaire. — Un monsieur d'un certain âge se présente dans un café.

— Vous êtes dans l'intention de remettre votre établissement ? demande-t-il au patron.

— Oui, monsieur.

— Votre établissement me convient. A mon âge, je ne pourrais guère me charger d'un grand café ; ce serait trop d'embaras. Il me faut quelque chose où je puisse être tranquille.

— Oh ! pour cela, monsieur, vous ne sauriez mieux tomber qu'ici : nous ne voyons jamais personne. — A. G.

LOU LACÉ A LA JULIE

Patois du Chenit.

GEORGE à l'Houdzâ¹, quanbin é bāvai cōtié coups étai on bin brav'homou. Toparein, quand l'avai mau à la teita é sé pliaisi à contrayié la Julie.

— On iadzon tié salliessi d'ouna grossa ribota, soun ami Tsâté vegne lou trovâ.

Tandi tié dévesâvon dé'cōuté lou fornêt (c'è-tai l'phaoura daou goûtâ), la Julie dese à soun homou :

— George ! mé fau vutou allâ quiri ouna metse tché lou gros Samuyet. Tandî que su via te *vovaitéré* lou lacé.

On momai apré lou lacé montâvé et Tsâté avancé lou brê po otâ la cassetta dé su lou fieu :

— Laisé cé lacé ! que li dese George : Le n'a pas de dé l'olâ, pière dé lou vesâ ! — G.

RÉCITS D'AUTREFOIS

LA mythologie indienne raconte que Siva, le grand régulateur de l'Univers, se trouvant, un jour, d'humeur plus gracieuse qu'à l'ordinaire, demanda à son épouse Parvoté ce qu'il pourrait faire pour lui être agréable. Sur quoi la déesse surprise et charmée — c'est toujours la mythologie qui parle — s'écria :

— Racontez-moi, je vous prie, une histoire nouvelle.

En lisant cela, l'autre jour, je pensai, tout à coup, qu'on ne raconte plus d'histoires. Le journal et le livre ont remplacé les contes d'autrefois. Quand je me remémore, par exemple, les récits que me racontait mon père, vieux montagnard, récits entendus pendant les soirées dans les chalets de montagne, autour du feu sommeillant sous la chaudière, dans l'ombre que dissipe à peine le « crêzu », toute une série d'histoires — et des belles — me hantent, et des physionomies de vieux vachers, jasant en fumant leur pipe, m'apparaissent, s'exhumant pour ainsi dire de mes souvenirs réveillés.

C'étaient, disait mon père, pour la plupart, des histoires de revenants, et ceux qui les contaient s'imaginaient de bonne foi les avoir vécues. Ils parlaient lentement, à voix presque basse, avec une conviction parfaite de dire la vérité.

Le vieux Zuber, entre autres, ajoutait mon père, avait une façon de dire son aventure avec « la bête noire », qui nous donnait la peau de poule. Jadis, dans sa jeunesse, revenant d'une fête à Anzeindaz, la nuit, il avait été escorté longtemps par cette mystérieuse bête, noire et bëlante. Elle lui parut être un mouton perdu. Alors, l'ayant suivie, car elle se refusait à avancer, il l'avait prise sur ses épaules pour l'emporter à Gryon. Malheur ! L'étrange animal, collé à son dos, l'étreignit, tandis qu'une puissance inconnue l'obligeait à courir sans trêve, et plus il courait, plus le fardeau devenait pesant. Enfin, le pauvre malheureux s'était affaissé à demi-mort. Et, lorsqu'au matin, il re-

vint à lui, ... la bête était disparue sans laisser de traces.

Les fruitiers écoutaient ce récit sans sourcilier, et encore que je n'en crus pas la moitié, affirmait mon père, je regardais furtivement vers la porte close comme si la bête noire eût « taquiné le pécelet ».

Un autre avait rencontré, en Perche, un homme de haute taille portant une croix ; quatre grands gaillards le suivaient courbés en deux sous le poids du cercueil qu'ils avaient posé sur le sol en travers du chemin. Et notre homme ne put passer. Cloué à la terre, immobile, inerte, il dut attendre l'aube. Alors tout s'évanouit.

— C'est terrible, disait Zuber. Mon oncle affirmait avoir vu le *bérou*, dans le Jura, quand il était fruitier. C'était terrible, aussi.

— Qu'est-ce pour une bête !

— Pas de bête du tout, mais un triste sire que le diable tourmentait assurément. Il courait la nuit entière, à quatre pattes, après avoir endossé une peau de bête, que d'ordinaire il cachait on n'a jamais su où. Quand il avait de ces « vertins », il dévorait les chiens, les moutons, les petits cochons, puis il courait, courait, courait, sans jamais se fatiguer.

Et d'autres récits suivaient bientôt ces confidences. Récits à donner le frisson, histoires de bras qui s'allongent pour accrocher une lanterne au sommet d'un clocher ou pour allumer à une grande distance un incendie inextinguible, aventures où l'or ruisselle et scintille sous le clair de lune de minuit, péripéties indescriptibles, épouvantements, sarabandes grotesques ou sévères, sur l'herbe de l'Alpe ; plaisanteries de *servants* malicieux. Que sais-je, tout y passait, un folklore entier. Parfois, la satire s'en mêlait ; les vieux vachers contaient, en pince-sans-rire, des aventures extraordinaires, en lesquelles le beau sexe n'était pas épargné, paraît-il.

Une de ces histoires, surtout, avait grand succès de rire chez mon père, et les auditeurs montagnards la prisait fort. On l'intitulait : *la femme qui remonte le courant*. La voici, telle que mon paternel la disait et autant que je m'en souviens.

Cette femme, d'un caractère plutôt acariâtre et d'un esprit porté à la contradiction, se disputait fréquemment avec son mari. Jusque-là, rien d'extraordinaire, n'est-ce pas. Un jour la querelle éclata au sujet de la moisson d'un champ de blé sur la question de savoir si la récolte serait coupée à la faucille ou fauchée à la faux. La scène se passait au bord d'une rivière, et comme la femme faisait des gestes très violents pour marquer le mouvement de la faux, elle perdit l'équilibre et tomba dans l'eau. Son mari la saisit aussitôt par les cheveux et lui tint la tête hors de l'eau, mais comme elle criait de plus belle : « Faucher ! Faucher ! Faucher ! » l'homme impatienté lui fit refaire le plongeon. Ce traitement hydrothérapique étouffa la voix de la dame mais ne refroidit en rien ses convictions, qu'elle manifesta énergiquement, en élevant les mains au-dessus de l'eau pour imiter

¹ « Houzard ». Son père avait servi sous Louis XVI.

autant que possible, avec les doigts à plat, le coup de faux. Finalement, le mari, dont le bras commençait à se fatiguer, lâcha son opiniâtre moitié et s'en revint chez lui, veuf.

Cependant, au bout d'un certain temps, songeant qu'il serait tout aussi bien que le corps de sa femme reposât en terre chrétienne, il se mit à sa recherche. En vain il dragua le lit de la rivière à partir de l'endroit de la chute jusque fort en aval. Il ne trouva rien, jusqu'au moment où, se remémorant, à ce propos, les habitudes de contradiction de la défunte, il s'avisait de remonter le courant, ce qui amena la découverte du corps submergé. La bonne femme ne voulant pas faire comme tout le monde, n'avait point suivi le flot.

* * *

Et, voilà. Avec quelques autres bracquillades, la soirée s'achevait, mais mon père assurait que ces drôleries convenaient moins aux jeunes; ils préféreraient les aventures terrifiantes et trouvaient assurément une certaine volupté à se sentir secoués par le petit frisson des petites épouvantes, surtout si, tout autour, sur l'Alpe assombrie, le vent pleurait; car les vents fourmillent d'âmes errantes que les conditions de leur existence sur la terre ou de leur mort, ont condamné à rester vagabonds.

* * *

Aujourd'hui, je ne sais si ces anciennes coutumes subsistent encore et si les fruitiers ont conservé, en leur mémoire, les traditionnelles histoires de leurs grands-pères. Ils ne croient plus peut-être à ce monde surnaturel, qui fit la joie de leurs aïeux, et ils ne cherchent plus à voir, sur l'Alpe, solitaire au bord de quelque lac noir, la dame blanche au corps si transparent, que lorsqu'elle buvait du vin — ou du sang contenu dans un hanap d'or — on voyait couler le liquide rouge dans sa gorge et s'épancher en sa chair.

C. P.-V.

Couple et gouple. — Un amateur de chevaux pose à son ami la question suivante :

— Comment écris-tu : « une couple de chevaux ? ».

— « Couple » avec un C, pardine !

— Pas du tout c'est avec un G, les maquignons disent une *gouple* de chevaux et non pas une couple de chevaux. — P.

LE BON SOULIER

Un de nos amis d'Yverdon nous écrit à propos de la *rancune de ministre* (Voir le *Conteur* du 15 février 1919) :

« On disait jadis chez nous :

Pour faire un bon soulier il faut trois choses :
1° Pour la semelle, de la langue de femme, parce que ça ne s'use jamais.

2° Pour l'empaigne, un gosier d'ivrogne, parce que ça ne prend pas l'eau.

3° Pour le *lagnu* (ligneu) de la rancune de ministre, parce que ça ne lâche jamais. (Dans les pays catholiques, on dit de la *rancune de prêtre*.) »

LÉ SÉPARA (Les dissidents).

(Air : « Por la fila dau quatorzé. »)

1. **E**STIUSA, dzeins dé la vela
Se ie tsanto ein patois
N'é pi djamé vu Lozana
Yo lo français l'é parla.

(Refrain) : Avoué mé, veni tsanté :
No vollien vivré tranquillo
Et djamé no sépara.

2. Lé ministré san coupablo
D'avai quitta laô troupe
On n'a vu rein dé seimbiabliho

(Refrain) : Du que lo canton l'é fé.

3. Lo Djan a battu sa fenna
Qu'avai roba dé l'ardzein,
Por lo bailli à sa chéra

(Refrain) : Que quiétavé por cliau dzeins.

4. Dein noutron petit veladzo

On ne sé battai djamé,
Ma ora, dein lé ménadzo,

(Refrain) : Ne règne pe rein la pé.

5. Ma vesena qu'é momière.

De : Vos ités ti damnas
Du cein, ma bouna grand'mère

(Refrain) : N'é fa rein que dé pliora.

6. La Djudi s'é séparié

Ne vin plie coumenî,
Son père l'a bin bramaïé,

(Refrain) : Ye vaô la congédié.

7. L'é poutant onna bêtise

Dé crairé que lo Seigneu
N'âma pa noutron n'Eglise

(Refrain) : Quan on l'ai va dé bon Tieu.

8. No faut vivre bin tranquillo

Et laissi lé sépara
Laô vaô étré impossiblo

(Refrain) : Dé poi ti no divisa.

(Extrait d'un vieux chansonnier de 1847).

(Communiqué par J. CANDAU, pasteur).

Défenses d'ivoire. — Alors qu'on jouait *Le tour du monde*, un petit éléphant faisait la joie du public; il s'introduisait volontiers dans les magasins, si le gardien n'était pas très vigilant.

Un jour dans une « garden party », la maîtresse de séant eut l'idée de faire venir le petit éléphant, qui amusa beaucoup l'assistance. A un moment donné le public se pressa vers l'entrée du salon pour entendre une chanteuse et le petit éléphant s'approcha également, puis des larmes coulèrent de ses yeux. Un des auditeurs dit à son voisin.

— Eh ! regarde donc l'éléphant qui pleure !...

— L'autre, qui était Marseillais, lui répond :

— Té ça n'est pas étonnant, il a reconnu sa mère dans les touches d'ivoire du piano. — P.

LE SILENCE

A u nombre des curiosités qu'on voit à l'Hôtel-de-ville, de Lausanne, il est un tableau représentant le dieu du silence avec le doigt sur la bouche. Au bas du tableau, on lit : *Nihil silentio utilius*; c'est-à-dire : « Rien n'est plus utile que le silence ».

Ce n'est pas sans raison, sans doute, que ce tableau, aussi ancien que notre vénérable Hôtel-de-ville, a été placé au-dessus de la porte des pas-perdus qui donnent accès aux salles de délibérations du Conseil communal et de la Municipalité. Mais nos honorables représentants et magistrats oublient bien souvent, semble-t-il, de lever la tête en se rendant à leurs séances.

LES BERBOTS

Un nom bien connu chez nous (à la Vallée de Joux), qui sert à désigner les pommes de terre bouillies ou en robe de chambre, cuites à point, éclatées, farineuses et répandant un fumet délicieux.

Le mot *berbot* ne figure pas dans les dictionnaires; il est même totalement inconnu hors des limites de notre district. Est-ce à dire qu'il faille pour autant le répudier et ne pas l'employer sous prétexte qu'il ne fait pas partie de la langue française pure ou reconnue telle par les savants linguistes? Non, ce mot du crû, ce mot si caractéristique, employons-le, conservons-le dans nos relations réciproques, parce qu'il sert à désigner une chose nettement définie et qu'il contribue ainsi à la clarté dans la conversation. Réservons la sévérité pour les phrases troubles, indéfinies, qui ne représentent rien de clair ou dont la construction manque d'élégance et fait violence à toutes les lois de la grammaire. Ces expressions-là, qu'on les bannisse sans pitié. L'essentiel dans la conversation ou dans les relations épistolaires est d'être clair; or, qui prétendra que l'emploi de ces termes du crû ne contribue pas à la clarté du

discours? Sans contredit, ils sont un élément de clarté, puisqu'ils s'appliquent à des objets nettement caractérisés. Le français pur est très incomplet; il lui manque une quantité de termes indispensables à la dénomination d'une foule de choses ou à l'expression de pensées ou d'états bien déterminés, qui, à défaut, les uns et les autres, ne pourront être traduits qu'à l'aide d'une phrase plus ou moins longue ou lourde. Dans ces situations, l'emploi du terme local, réputé vicieux, est tout indiqué, et vient à l'aide du causeur.

Le vigneron se sert d'un terme admirablement pittoresque pour exprimer l'état du raisin en train de mûrir et qui gagne chaque jour en transparence. Il dit *traluire*; ce mot n'est évidemment pas français et, si vous le répudiez, vous êtes obligés d'utiliser toute une phrase pour signifier exactement ce que *traluire* dit d'un mot.

Et quand vous employez le terme *lugeater*, votre interlocuteur sait exactement de quoi vous voulez parler, à condition qu'il soit du pays. *Lugeater* du bois est clair et net. *Traîner*, glisser, ne sont pas équivalents. Là, encore, et dans combien d'autres cas, désavouer le terme propre, localement admis, c'est se condamner à ne pas être compris.

Donc, n'hésitons pas à utiliser le mot *berbot* et bien d'autres avec lui, d'autant plus que ce sont des termes nés sur notre sol, et qui sont encore, en quelque sorte, un héritage du passé.

Toutes les variétés de pommes de terre ne sont pas également aptes à donner de bons berbots. Les hollandaises, les rouges *Wolman* sont parmi les meilleures. Jadis, les *beguettes* et les *rouges du Campe* étaient réputées. On doit exclure les tubercules trop gros ou trop petits. En tout cas, les gros doivent être sectionnés.

Quant à la préparation, tous les amateurs de berbots vous diront qu'ils doivent être cuits à point, jusqu'à évaporation complète de l'eau et ensuite séchés; que les tubercules en contact avec les côtés ou le fond de la marmite doivent présenter la surface correspondante grillée, et que l'on ne doit retirer les berbots du feu que lorsque l'odeur s'en répand, agréable et pénétrante, dans la cuisine : « On les sent, donc ils sont cuits ». Et puis aussi, avant de démarmiter, on a l'habitude de secouer et de remettre l'ustensile sur le feu, pour que les berbots du haut acquièrent le même degré de cuisson que ceux du fond. Enfin, cuire des berbots, c'est tout un art, un art qui ne s'acquiert qu'à l'expérience.

Berbot signifie aussi la marmite entière, c'est-à-dire l'ensemble des pommes de terre cuites en berbot, comme on dit. Préparer un berbot manger un berbot, est courant.

Jadis, à l'époque de la récolte des pommes de terre ou de la mise des vaches en champ, à l'automne, les enfants avaient l'habitude de cuire et de manger des berbots à l'orée du bois le plus voisin. J'ai l'impression que cette mode est un peu tombée en désuétude et qu'ici ou là on substitue à l'antique berbot le court-bouillon ou la poêlée de pommes de terre fricassées, et que pour un peu, on considérerait le berbot comme un péché avec un peu de dédain, comme une chose dépassée et qui a fait son temps.

Peu importe, ces berbots du temps passé, ce sont de vraies fêtes, des réjouissances auxquelles même des adultes s'invitaient parfois. Et de quelle gaieté on y allait! Les préparatifs terminés, savoir l'autorisation obtenue, la lettre des condamnées achevée, on s'acheminait toute une flotte, vers la lisière du bois voisin l'un portant la marmite, un autre le couvercle, un autre encore des buchilles, que sais-je, etc. L'emplacement du berbot? Un foyer fébrilement construit au moyen de quelques grosses pierres rapprochées. Le bois? La forêt voisine en est pleine! Les petits se chargent d'en ramasser et de l'apporter à pleines brassées!